#### République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels









# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

## Conduite et entretien Engins de Chantier

Niveau II: CAP

INFEF/0082/07/14/A

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

## Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

# Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

## Conduite et entretien Engins de Chantier

Niveau II: CAP

Novembre 2014

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier Conduite engins de chantier

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

#### Composition de la commission professionnelle :

| Nom & Prénom        | Fonctions                 | Institutions                             |
|---------------------|---------------------------|--|
| LAMANI AMIRA        | Méthodologue              | INFP EL BIAR                             |
| GUEDDOUCHE A/MADJID | Responsable du CAAL       | CAAL de Boumerdès<br>CFPA de Si Mustapha |
| BAOUCHE KAMILIA     | PFP Membre du CAAL        | CAAL de Boumerdès<br>CFPA de Si Mustapha |
| IKHARBINE TAREK     | PFP Mécanique Maintenance | CFPA de Si Mustapha                      |
| BAGHZOUZ MADJID     | PFP Mécanique             | CFPA de Thénia                           |
| TANDJAOUI REDOUANE  | PFP Maintenance           | CFPA de Thénia                           |
| BERROUR ALI         | Maitre Apprentissage      | Conducteur Engin Tidjelabine             |

#### **SOMMAIRE**

| <b>Page</b> |
|-------------|
|-------------|

|        | Introduction   | 5  |
|--------|--|----|
| 1.     | Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage                         | 6  |
| 2.     | Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage                     | 7  |
| 2.1.   | Destination  | 7  |
| 2.2.   | Structure du programme de formation par apprentissage  | 7  |
| 2.3.   | Processus d'acquisition des compétences professionnelles                                     | 9  |
| 2.4.   | Documents pédagogiques   | 9  |
| 3.     | Profil du métier Conduite et entretien Engins de Chantier                                    | 10 |
| 3.1.   | Identification du métier Conduite et Entretien Engins de Chantier                            | 10 |
| 3.2.   | Domaine d'activité et description du métier Conduite et Entretien Engins de<br>Chantier      | 10 |
| 3.3.   | Capacités professionnelles   | 10 |
| 3.4.   | Exigences du métier et conditions de travail   | 10 |
| 3.5.   | Responsabilité du travailleur  | 11 |
| 3.6.   | Evolution dans la carrière   | 11 |
| 4.     | Curriculum du métier Conduite et entretien Engins de Chantier                                | 12 |
| 4.1.   | Objectif principal du curriculum   | 12 |
| 4.2.   | Champs d'activités et leurs compétences professionnelles                                     | 13 |
| 4.3.   | Synthèse du curriculum   | 14 |
| 4.4.   | Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation                          | 15 |
| 4.5.   | Curriculum de l'Etablissement de formation   | 16 |
| 4.6.   | Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice                                   | 38 |
| 5.     | Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences          | 45 |
| 5.1.   | Organisation pédagogique de la formation   | 45 |
| 5.2.   | Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation                      | 45 |
| 5.2.1. | Organisation des rentrées en formation par apprentissage                                     | 45 |
| 5.2.2. | Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) | 46 |
| 5.2.3. | Formation de base au niveau de l'EFP   | 47 |
| 5.2.4. | Formation complémentaire   | 47 |
| 5.3.   | Formation au sein de l'entreprise formatrice   | 48 |
| 5.4.   | Suivi et évaluation des compétences  | 48 |
| 5.4.1. | Organisation du suivi de l'apprenti  | 48 |
| 5.4.2. | Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques           | 49 |
| 5.4.3. | Examen de fin d'apprentissage  | 49 |

#### Introduction:

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel. La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels INFEP et les six Instituts de la Formation et de l'Enseignement Professionnels IFEP) :

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

# 1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

#### 2. Présentation du programme de formation par apprentissage

#### 2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

#### 2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier* Conduite et entretien Engins de Chantier » présente l'identification du métier conduite des engins de chantier, le domaine d'activité/ description du métier conduite des engins de chantier, les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier Conduite et entretien Engins de Chantier » présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

#### 2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

#### 2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

#### 3. Profil du métier Conducteur et Entretien des Engins de Chantier

#### 3.1. Identification du métier Conducteur et Entretien des Engins de Chantier

| Dénomination de la spécialité     | Conduite et Entretien Engins de Chantier    |
|-----------------------------------|---|
| Code spécialité                   | MME0707                                     |
| Branche professionnelle           | MECANIQUE MOTEURS ENGINS                    |
| Durée de la formation             | 12 MOIS                                     |
| Niveau d'accès                    | Niveau scolaire inférieur à la 4ème AM      |
| Niveau de qualification           | II  |
| Diplôme sanctionnant la formation | CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle |

## 3.2. Domaine d'activité/ description du métier Conduite et Entretien Engins de Chantier :

L'ouvrier conducteur engin de chantier exerce ses activités sur des chantiers de travaux d'infrastructure de bâtiments, de travaux publics et tout autre chantier avec différents matériels mécaniques appropriés. Il est chargé de conduire les différentes sortes d'engins permettant l'exécution de travaux de terrassement, d'extraction de matériaux, de préparation des sols et de nivellement et d'assurer leurs entretiens fonctionnels et préventifs.

#### 3.3. Capacités professionnelles

Le Conducteur et Entretien Engins de Chantier est capable de :

- Prendre en charge l'engin,
- Effectuer le déplacement de l'engin,
- Assurer l'entretient et la maintenance du matériel et des équipements,
- Evaluer les quantités de matériaux, de carburants et de lubrifiants,
- Conduire différentes sortes d'engins,
- Effectuer l'entretien périodique de l'engin,

#### 3.4. Exigences du métier et conditions de travail

- Physique (taille, robustesse) : Normale.
- Lieu de travail : Sur terrain (Chantier).
- Eclairage : Eclairage naturel et artificielle.
- Température : Température selon le lieu de travail.
- Bruit et vibration : Dans les limites permissibles
- Poussière : Milieu altéré de poussière
- Risques professionnels : les coups de soleil, blessures durant la manipulation des engins, problèmes de dos

#### 3.5. Responsabilité du travailleur

- Le Conducteur a une responsabilité sur :
  - Le matériel mécanique qu'il utilise.
  - La qualité de conduite des engins sur le terrain ou chantier.
  - Sa propre sécurité et entretien des matériaux

#### 3.6. Evolution dans la carrière

- Chef de chantier ou chef d'équipe
- Selon la réglementation en vigueur d'entreprises

#### 4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

#### 4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité : L'aptitude au travail en équipe :
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;

- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

#### 4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier **Conduite et Entretien Engins de Chantier** sont définis comme suit :

| Champ d'activité 01 : | Formation de base        |
|-----------------------|--------------------------|
| Champ d'activité 02 : | Conduite des engins      |
| Champ d'activité 03 : | Formation complémentaire |

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

#### Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation
- Appliquer les règles d'hygiène de sécurité et la protection d'environnements
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules du calcul arithmétique
- Identifier les différents engins de chantier
- Différencier les divers types de sols

#### Champ d'activité 02 : Conduite des engins

- Conduite des engins d'extractions des matériaux
- Conduite des engins de préparation des sols de terrassement et de nivellement
- Assurer l'entretien des matériels et leurs équipements

#### Champ d'activité 03: Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

#### 4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 12

Durée de la formation : 12 mois Volume horaire total : 1840 heures

|                 |  | Durée et lieu |          | x de formation |       |
|-----------------|--|---------------|----------|----------------|-------|
| N° du<br>module | Titre du module  | E.F.P         |          | <b></b>        | T-1-1 |
| module          |  | Théorie       | Pratique | Entreprise     | Total |
| 01              | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation   | 10            | 4        | 0              | 14    |
| 02              | Appliquer les règles d'hygiène de sécurité et d'environnements relatifs au métier                      | 16            | 4        | 0              | 20    |
| 03              | Appliquer les notions de base de la langue<br>d'enseignement et les formules du calcul<br>arithmétique | 18            | 8        | 0              | 26    |
| 04              | Identifier les différents engins de chantier   | 12            | 4        | 0              | 16    |
| 05              | Différencier les divers types de sols  | 8             | 4        | 0              | 12    |
| 06              | Conduite des engins d'extractions des matériaux  | 60            | 20       | 594            | 674   |
| 07              | Conduite des engins de préparation des sols de terrassement et de nivellement                          | 70            | 30       | 620            | 720   |
| 08              | Assurer l'entretien des matériels et leurs<br>équipements  | 52            | 14       | 220            | 286   |
| 09              | Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial   | 16            | 6        | 0              | 22    |
| 10              | S'initier à l'utilisation de l'outil informatique  | 16            | 10       | 0              | 26    |
| 11              | S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle                                       | 16            | 8        | 0              | 24    |
|                 | Total en Heures de Formation   | 294           | 112      | 1434           | 1840  |

| Total EFP        | 406  | 22,07% |
|------------------|------|--------|
| Total entreprise | 1434 | 77,93% |
| Total formation  | 1840 | 100%   |

### 4.4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

| Module      | Total module | EFP | Entreprise |
|-------------|--------------|-----|------------|
| Module 1    | 14           | 14  | 0          |
| Module 2    | 20           | 20  | 0          |
| Module 3    | 26           | 26  | 0          |
| Module 4    | 16           | 16  | 0          |
| Module 5    | 12           | 12  | 0          |
| Module 6    | 674          | 80  | 594        |
| Module 7    | 720          | 100 | 620        |
| Module 8    | 286          | 66  | 220        |
| Module 9    | 22           | 22  | 0          |
| Module 10   | 26           | 26  | 0          |
| Module 11   | 24           | 24  | 0          |
| Grand Total | 1840         | 406 | 1434       |

| 1 <sup>er</sup> semestre |                |     |  |
|--------------------------|----------------|-----|--|
| EFP                      | EFP Entreprise |     |  |
| 14                       | 0              | 14  |  |
| 20                       | 0              | 20  |  |
| 26                       | 0              | 20  |  |
| 16                       | 0              | 16  |  |
| 12                       | 0              | 12  |  |
| 30                       | 324            | 354 |  |
| 40                       | 300            | 340 |  |
| 46                       | 92             | 138 |  |
| 0                        | 0              | 0   |  |
| 0                        | 0              | 0   |  |
| 0                        | 0              | 0   |  |
| 204                      | 716            | 920 |  |

| 2 <sup>ème</sup> semestre |       |     |  |
|---------------------------|-------|-----|--|
| EFP                       | Total |     |  |
| 0                         | 0     | 0   |  |
| 0                         | 0     | 0   |  |
| 0                         | 0     | 0   |  |
| 0                         | 0     | 0   |  |
| 0                         | 0     | 0   |  |
| 50                        | 270   | 320 |  |
| 60                        | 320   | 380 |  |
| 20                        | 128   | 148 |  |
| 22                        | 0     | 22  |  |
| 26                        | 0     | 26  |  |
| 24                        | 0     | 24  |  |
| 202                       | 718   | 920 |  |

# 4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

#### **CHAMP D'ACTIVITE 1**

#### **FORMATION DE BASE**

#### MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 4 h

|     | Sous compétances                         | ous compétences Activités professionnelles à couvrir / à exécuter  | Savoirs théoriques nécessaires  |  |
|-----|--|--|---|--|
| N°  | professionnelles                         |  | Techniques / technologie  | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres |
| 1.1 | Identifier le métier et<br>ses débouchés | <ul> <li>Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité</li> <li>Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation</li> <li>Visiter un atelier de la spécialité</li> <li>Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement</li> <li>Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle</li> </ul> | <ul> <li>Informations générales sur le métier et son histoire</li> <li>Présentation du profil professionnel du métier</li> <li>Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation</li> <li>Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle</li> <li>Présentation des voies potentielles pour un futur emploi,</li> </ul> |  |
| 1.2 | Connaître le parcours<br>de formation    | <ul> <li>Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation</li> <li>Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée</li> <li>Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation</li> </ul>   | <ul> <li>Informations générales sur le déroulement de la formation</li> <li>Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles</li> <li>Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage</li> </ul>  |  |

|                                      | Sous compétances   | Activités professionnelles à couvrir / à   | Savoirs théoriques nécessaires  |  |  |
|--------------------------------------|--|--|---|--|--|
| N° Sous compétences professionnelles | Activités professionnelles à couvrir / à exécuter                    | Techniques / technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres  |  |  |
| 1.3                                  | S'informer sur le<br>métier et son<br>environnement<br>professionnel | <ul> <li>Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs</li> <li>Présenter les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul> | <ul> <li>Informations sur le secteur<br/>d'activité, le métier et ses<br/>perspectives</li> <li>Les perspectives d'emploi et le<br/>dispositif public d'insertion<br/>professionnelle des jeunes</li> </ul> |  |  |

#### MODULE: 2 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et d'environnements relatifs au métier

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 4 h

|     | Sauc campátanasa   |   | Savoirs théoriques nécessaires  | es nécessaires   |
|-----|--|---|---|--|
| N°  | Sous compétences professionnelles  | Activités professionnelles à couvrir / à exécuter   | Techniques / technologie  | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres |
| 2.1 | Identifier les règles<br>d'hygiène et de<br>sécurité en milieu<br>travail  | Définir les règles générales d'hygiène et de<br>sécurité au milieu de travail   | <ul> <li>Notions élémentaires d'hygiène et<br/>de sécurité au travail</li> <li>Réglementation en matière<br/>d'hygiène et de sécurité</li> </ul>  |  |
| 2.2 | Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention | <ul> <li>Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales</li> <li>Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation :         <ul> <li>Des outils et des machines,</li> <li>Des matières premières et des produits nocifs</li> <li>Du courant électrique et des gaz</li> </ul> </li> <li>Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants, lunettes/masque et chaussures de sécurité)</li> </ul> | <ul> <li>Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention</li> <li>Règles générales pour la protection des biens et des personnes</li> <li>Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation</li> <li>Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie</li> <li>Plan et procédures d'évacuation</li> </ul> |  |

|     | Sous compétences   | Activités professionnelles à couvrir / à  | Savoirs théoriques nécessaires  |  |
|-----|--|---|---|--|
| N°  | professionnelles   | exécuter  | Techniques / technologie  | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres |
| 2.3 | Définir et appliquer<br>les mesures et les<br>moyens de<br>protection<br>individuelle et<br>collective | <ul> <li>Définir les moyens et les mesures de protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours)</li> <li>Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours)</li> <li>Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur</li> <li>Appliquer les mesures protection collective</li> </ul> | Présentation des principales causes<br>et circonstances de maladies<br>professionnelles et les moyens de<br>leur prévention   |  |
| 2.4 | Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins                       | <ul> <li>Lancer une alerte en cas d'accident</li> <li>Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés</li> <li>Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir</li> <li>Porter les premiers secours et soins préventifs et</li> <li>Avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité</li> </ul>   | <ul> <li>Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST)</li> <li>Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de:         <ul> <li>Brûlures</li> <li>Blessures</li> <li>Hémorragies</li> <li>Chocs électriques</li> <li>Intoxications (inhalation)</li> </ul> </li> </ul> |  |

|     | Sous compétances   | Activités professionnelles à couvrir / à  | professionnelle, Autres   | es nécessaires   |
|-----|--|---|---|--|
| N°  | Sous compétences professionnelles  | exécuter  |   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres |
| 2.5 | Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection | <ul> <li>Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux)</li> <li>Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier</li> <li>Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement</li> <li>Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions</li> <li>Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution</li> </ul> | <ul> <li>Généralités sur l'environnement :         Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore)</li> <li>Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement</li> <li>Programme national pour la protection de l'environnement</li> <li>Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets</li> </ul> |  |

#### MODULE: 3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement et les formules de calcul arithmétique

Durée de la formation

Théorie 18 h

Pratique 8h

|     | Sous compétences  | Activités professionnelles à couvrir / à  | Savoirs théorique  | s nécessaires  |
|-----|---|---|--|--|
| N°  | professionnelles  | exécuter  | Techniques / technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres |
| 3.1 | Maîtriser les techniques<br>d'expression Orale et<br>écrite | <ul> <li>Prendre note d'une commande</li> <li>Elaborer une commande</li> <li>Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, fiche signalétique etc.)</li> <li>S'exprimer dans un langage technique et professionnel</li> </ul> | <ul> <li>Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : les éléments constituant de la phrase, la conjugaison, la ponctuation</li> <li>Techniques de rédaction d'un document</li> <li>Les différents modèles de documents utilisés dans le métier.</li> <li>Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier</li> </ul> |  |
| 3.2 | Utiliser les notions<br>fondamentales<br>d'arithmétique     | <ul> <li>Appliquer les opérations de base de l'arithmétique</li> <li>Appliquer les notions de propriétés communes des nombres entiers</li> <li>Calculer les quantités, les rapports, les proportions et les pourcentages</li> </ul>                               | <ul> <li>Les quatre opérations arithmétiques</li> <li>Les rapports</li> <li>Les Pourcentages</li> <li>Le Calcul des nombres décimaux</li> </ul>  |  |
| 3.3 | Utiliser les notions<br>fondamentales de<br>géométrie       | <ul> <li>Appliquer le calcul des surfaces du lieu d'extraction</li> <li>Appliquer des volumes d'extraction</li> <li>Appliquer le calcul des volumes des remblais</li> </ul>   | - Les surfaces<br>- Les volumes  |  |

#### MODULE : 4 Identifier les différents engins de chantier

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 4 h

|     | Sous compétences                         | Activités professionnelles à couvrir / à  | Savoir théorique   | es nécessaires                                 |
|-----|--|---|--|--|
| N°  | professionnelles                         | exécuter  | Techniques / Technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle |
| 4.1 | Identifier les engins<br>de terrassement | <ul> <li>Identifier les engins de terrassement</li> <li>Distinguer les accessoires de travail</li> <li>Distinguer les manettes de travail</li> </ul>          | <ul> <li>Présentation des engins</li> <li>Les caractéristiques de l'engin</li> <li>Le tableau de bord</li> <li>Les organes fixes</li> </ul>  |  |
| 4.2 | Identifier les engins<br>de chargement   | <ul> <li>Identifier les engins de chargement</li> <li>Distinguer les accessoires de chargement</li> <li>Distinguer les manettes de chargement</li> </ul>      | <ul> <li>Présentation des engins.</li> <li>Les caractéristiques de l'engin</li> <li>Le tableau de bord</li> <li>Les organes fixes</li> </ul> |  |
| 4.3 | Identifier les engins<br>d'extraction    | <ul> <li>Identifier les engins d'extraction</li> <li>Distinguer les accessoires d'extraction</li> <li>Distinguer les manettes d'extraction</li> </ul>         | <ul> <li>Présentation des engins.</li> <li>Les caractéristiques de l'engin</li> <li>Le tableau de bord</li> <li>Les organes fixes</li> </ul> |  |
| 4.4 | Identifier les engins<br>de nivellement  | <ul> <li>Identifier les engins de nivellement</li> <li>Distinguer les accessoires d'une niveleuse</li> <li>Distinguer les manettes d'une niveleuse</li> </ul> | <ul> <li>Présentation des engins.</li> <li>Les caractéristiques de l'engin</li> <li>Le tableau de bord</li> <li>Les organes fixes</li> </ul> |  |
| 4.5 | Identifier les engins<br>de compactage   | <ul> <li>Identifier les engins de compactage</li> <li>Distinguer les accessoires d'un compacteur</li> <li>Distinguer les manettes d'un compacteur</li> </ul>  | <ul> <li>Présentation des engins.</li> <li>Les caractéristiques de l'engin</li> <li>Le tableau de bord</li> <li>Les organes fixes</li> </ul> |  |

#### MODULE: 5 Différencier les divers types de sols

Durée de la formation

Théorie 8 h

Pratique 4 h

|     | Saus compétances                  | Activités professionnelles à couvrir / à   | Savoir théoriques nécessaires |  |
|-----|-----------------------------------|--|-------------------------------|--|
| N°  | Sous compétences professionnelles | exécuter   | Techniques / Technologie      | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle |
| 5.1 | Identifier les sols               | <ul> <li>Identifier les sols argileux</li> <li>Identifier les sols limoneux</li> <li>Identifier les sols sableux</li> <li>Identifier les sols calcaires</li> </ul>   | Les Différents types de sols  |  |
| 5.2 | Déterminer la nature<br>des sols  | <ul> <li>Déterminer la nature des sols argileux</li> <li>Déterminer la nature des sols limoneux</li> <li>Déterminer la nature des sols sableux</li> <li>Déterminer la nature des sols calcaires</li> </ul> | Les composants des sols       |  |

#### CHAMP D'ACTIVITE 2 CONDUITE DES ENGINS

#### MODULE : 6 Conduite des engins d'extraction de matériaux

Durée de la formation Théorie 60 h Pratique 20 h

|     |  |   | Savoir théoriques nécessaires  |   |
|-----|--|---|--|---|
| N°  | Sous compétences professionnelles  | Activités professionnelles à couvrir / à exécuter   | Techniques / Technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle  |
| 6.1 | Effectuer les<br>opérations de<br>déplacement des<br>engins              | <ul> <li>Effectuer les manœuvres de déplacement de l'engin sur un quai</li> <li>Effectuer les manœuvres de déplacement de l'engin sur un fardier</li> <li>Effectuer les manœuvres de déplacement de l'engin sur une route de chantier</li> </ul>                              | Rappel  Méthode et signalisation des engins -sur un quai - sur un fardier - sur la route | Sécurité: Rappel  - Les règles et les consignes de sécurité au cour des déplacements d'engins  - Lecture et compréhension des affichettes de sécurité  - Les types de vêtements de protection             |
| 6.2 | Exécuter les travaux<br>d'excavation avec<br>une chargeuse<br>pelleteuse | <ul> <li>Préparer l'engin</li> <li>Contrôler les accessoires</li> <li>Effectuer les manœuvres de bases</li> <li>Effectuer les travaux d'excavation</li> <li>Effectuer l'installation d'objets</li> <li>Désembourber l'engin</li> <li>Remplir la fiche signalétique</li> </ul> | les différents types de godets   | Sécurité : Rappel  - Les règles et les consignes de sécurité au cour des déplacements d'engins  - Lecture et compréhension des affichettes de sécurité  - Les positions sécuritaires durant les manœuvres |

|     |   |   | Savoir théoriques nécessaires  |
|-----|---|---|--|
| N°  | Sous compétences professionnelles                                   |   | Techniques / Technologie  Mathématique, Physique, Chimie professionnelle   |
| 6.3 | Effectuer les travaux<br>d'extraction avec<br>une pelle hydraulique | <ul> <li>Préparer l'engin</li> <li>Effectuer les manœuvres de bases</li> <li>Déterminer les accessoires selon le travail</li> <li>Exécuter les travaux</li> <li>Creuser la sous-fondation d'une infrastructure</li> <li>Construire les fossés</li> <li>Nettoyer les fossés</li> <li>Stationner et nettoyer l'engin</li> <li>Renseigner la fiche signalétique</li> </ul> | <ul> <li>Les différents types des manettes de commandes</li> <li>les travaux d'extraction</li> <li>Sécurité: Rappel</li> <li>Les règles et les consignes de sécurité au cour des déplacements d'engins</li> <li>Lecture et compréhension des affichettes de sécurité</li> <li>Les positions sécuritaires durant les manœuvres</li> </ul> |

#### CHAMP D'ACTIVITE 2 CONDUITE DES ENGINS

#### MODULE: 7 Conduite des engins d'extraction de matériaux

Durée de la formation Théorie 70 h Pratique 30 h

|     | Saus sampátanasa   | A stivités professionnelles à serveir / à  | Savoir théorique   | s nécessaires   |
|-----|--|--|--|---|
| N°  | Sous compétences professionnelles  | Activités professionnelles à couvrir / à exécuter  | Techniques / Technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle  |
| 7.1 | Effectuer les opérations de déplacement des engins                             | <ul> <li>Effectuer les manœuvres de déplacement<br/>de l'engin sur un quai</li> <li>Effectuer les manœuvres de déplacement<br/>de l'engin sur un fardier</li> <li>Effectuer les manœuvres de déplacement<br/>de l'engin sur une route de chantier</li> </ul>                     | Méthode et signalisation des engins     -sur un quai     - sur un fardier     - sur la route | Sécurité:  - Les règles et les consignes de sécurité au cour des déplacements d'engins  - Lecture et compréhension des affichettes de sécurité - Les types de vêtements de protection - Les positions sécuritaires durant les manœuvres |
| 7.2 | Exécuter les travaux<br>d'excavation avec<br>une chargeuse d'une<br>pelleteuse | <ul> <li>Préparer l'engin</li> <li>Contrôler les accessoires</li> <li>Effectuer les manœuvres de bases</li> <li>Effectuer le déplacement d'excavation</li> <li>Effectuer l'installation d'objets</li> <li>Désembourber l'engin</li> <li>Remplir la fiche signalétique</li> </ul> | les différents types de godets   | Sécurité:  - Les règles et les consignes de sécurité au cour des déplacements d'engins  - Lecture et compréhension des affichettes de sécurité - Les types de vêtements de protection - Les positions sécuritaires durant les manœuvres |

|     | Sous compétances  | Activités professionnelles à couvrir / à  | Savoir théoriques nécessaires   |   |
|-----|---|---|---|---|
| N°  | N° Sous compétences professionnelles  | exécuter  | Techniques / Technologie  | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle  |
| 7.3 | Effectuer les travaux<br>d'extraction avec<br>une pelle hydraulique           | <ul> <li>Préparer l'engin</li> <li>Effectuer les manœuvres de bases</li> <li>Déterminer les accessoires selon le travail</li> <li>Exécuter les travaux</li> <li>Creuser la sous-fondation d'une infrastructure</li> <li>Construire les fossés</li> <li>Nettoyer les fossés</li> <li>Stationner et nettoyer l'engin</li> <li>Renseigner la fiche signalétique</li> </ul> | <ul> <li>Etude des manettes de commandes</li> <li>Les plans des chemins et de lieux</li> <li>Technique de nivellement sur terrain plat</li> <li>Technique de creusement</li> <li>Technique de décapage</li> <li>Technique de construction d'un chemin</li> <li>Les travaux de finition</li> </ul> | Sécurité:  - Les règles et les consignes de sécurité au cour des déplacements d'engins  - Lecture et compréhension des affichettes de sécurité - Les types de vêtements de protection - Les positions sécuritaires durant les manœuvres |
| 7.2 | Effectuer les travaux<br>de nivellement avec<br>d'une niveleuse               | <ul> <li>Contrôler l'engin</li> <li>Démarrer l'engin</li> <li>Décaper, Creuser et nettoyer les routes et les ouvrages</li> <li>Stationner et nettoyer l'engin</li> <li>Renseigner la fiche signalétique</li> </ul>  | Les techniques de nivellement   | Sécurité : Rappel  - Lecture et compréhension des affichettes de sécurité - Les positions sécuritaires durant les manœuvres   |
| 7.3 | Effectuer les travaux<br>de roulage et de<br>compactage avec un<br>compacteur | <ul> <li>Contrôler l'engin</li> <li>Démarrer l'engin</li> <li>Effectuer les manœuvres de bases</li> <li>Effectuer les travaux de réparation de route</li> <li>Stationner le rouleau</li> <li>Renseigner la fiche signalétique</li> </ul>  | Les techniques de compactage  | Sécurité : Rappel  - Lecture et compréhension des affichettes de sécurité  - Les positions sécuritaires durant les manœuvres  |

#### MODULE : 08 Assurer l'entretien des matériels et leurs équipements

Durée de la formation

Théorie 52 h

Pratique 14 h

|     | Sous compétences   |   | Savoir théoriques  | s nécessaires   |
|-----|--|---|--|---|
| N°  | professionnelles   |   | Techniques / Technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle                                      |
| 8.1 | Effectuer l'entretien<br>Mécanique<br>périodique de<br>l'engin                   | <ul> <li>Identifier l'entretien mécanique du moteur</li> <li>Graisser les articulations</li> <li>Effectuer l'entretien du système d'alimentation (gasoil)</li> <li>Effectuer l'entretien du système d'admission d'air et d'échappement</li> <li>Effectuer l'entretient du système de freinage</li> <li>Effectuer l'entretien du système de refroidissement</li> <li>Inspecter les principales composantes et les divers accessoires des engins</li> </ul> | <ul> <li>Le moteur</li> <li>les lubrifiants</li> <li>Les différents types de graisse</li> <li>Le circuit de refroidissement</li> <li>Le circuit d'alimentation</li> <li>Le circuit de graissage</li> <li>Le circuit pneumatique</li> </ul> |   |
| 8.2 | Effectuer l'entretien<br>hydraulique<br>préventif et<br>périodique de<br>l'engin | <ul> <li>Identifier les organes hydrauliques</li> <li>Contrôler le niveau d'huile de circuit hydraulique</li> <li>Effectuer les manœuvres d'essais</li> <li>Inspecter les principales composantes et les divers accessoires des engins</li> <li>Signaler les anomalies constatées</li> <li>Remplir le carnet d'entretien</li> </ul>   | les organes 'hydraulique   | <ul><li>La surface</li><li>La charge</li><li>La force</li><li>La pression</li></ul> |

|    | Sous compétences professionnelles à exécuter   |   | Savoir théoriqu                                | es nécessaires                          |
|----|--|---|--|---|
| N° |  | Techniques / Technologie  | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle |   |
|    | Effectuer l'entretien<br>préventif et<br>périodique des<br>systèmes<br>électriques de<br>l'engin | <ul> <li>Identifier les composants électriques</li> <li>Vérifier les fusibles</li> <li>Vérifier la batterie</li> <li>Vérifier les phares et de l'avertisseur</li> <li>Vérifier les bougies de préchauffage</li> </ul> | Les circuits électriques                       | - Courant<br>- Tensions<br>- Résistance |

#### **CHAMP D'ACTIVITE 4**

#### **FORMATION COMPLEMENTAIRE**

#### MODULE: 9 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 6 h

| N°  | Sous compétences professionnelles  | Activités professionnelles à exécuter   | Savoirs théoriques nécessaires   |   |  |
|-----|--|---|--|---|--|
|     |  |   | Techniques/Technologie   | Mathématiques, Physique, Chimie professionnelle, Autres |  |
| 9.1 | Identifier les<br>différentes<br>organisations et<br>fonctions<br>essentielles de<br>l'entreprise y<br>afférentes. | <ul> <li>Identifier les différentes organisations de l'entreprise :         <ul> <li>Types d'entreprise</li> <li>Structures hiérarchiques</li> <li>Structures fonctionnelles</li> </ul> </li> <li>Identifier les fonctions essentielles :         <ul> <li>La fonction gestion et ses tâches essentielles</li> <li>La fonction financière et ses tâches principales</li> <li>La fonction production</li> <li>La fonction commerciale</li> </ul> </li> </ul> | <ul> <li>Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.)</li> <li>La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements)</li> <li>Bilan financier, rendement</li> <li>Règlement intérieur d'une entreprise</li> </ul> |   |  |

| N°  | Sous compétences professionnelles   |   | Savoirs théoriques nécessaires  |   |
|-----|---|---|---|---|
|     |   | Activités professionnelles à exécuter   | Techniques/Technologie  | Mathématiques, Physique, Chimie professionnelle, Autres |
| 9.2 | Identifier les notions<br>de base de l'offre et<br>la demande de la<br>rentabilité et de la<br>facturation. | <ul> <li>Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire).</li> <li>Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés.</li> <li>Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement.</li> </ul>    | <ul> <li>Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (taux horaire).</li> <li>Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service.</li> </ul>   |   |
| 9.3 | Développer les<br>notions de base<br>d'une approche<br>entrepreneuriale.                                    | <ul> <li>Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché.</li> <li>Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux.</li> <li>Distinguer les différentes fonctions et leurs interactions en matière de produit, du prix, du marché, et de promotion.</li> </ul> | <ul> <li>Développer les notions et principes<br/>de satisfaction des besoins du<br/>client.</li> <li>Expliquer les avantages des<br/>produits novateurs.</li> <li>Présenter les principes de base de<br/>la liaison : Produit – prix et<br/>promotion.</li> </ul> |   |

| N°  | Sous compétences professionnelles  | Activités professionnelles à exécuter   | Savoirs théoriques nécessaires   |   |
|-----|--|---|--|---|
|     |  |   | Techniques/Technologie   | Mathématiques, Physique, Chimie professionnelle, Autres |
| 9.4 | Développer les<br>principes de base<br>pour une auto<br>évaluation de ses<br>capacités<br>professionnelle. | <ul> <li>Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat ».</li> <li>Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier.</li> <li>Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet.</li> <li>Définir les atouts nécessaires à un entrepreneur pour réussir son projet.</li> </ul> | <ul> <li>Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi.</li> <li>Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un promoteur de projet.</li> </ul>   |   |
| 9.5 | Identifier les règles<br>de gestion de la<br>matière première et<br>de la pièce de<br>rechange             | <ul> <li>Définir les différents composants</li> <li>S'informer sur les techniques de gestion</li> <li>Identifier les outils de gestion</li> <li>S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin</li> <li>Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage</li> </ul>  | <ul> <li>Présenter les différents modèles d'outils de gestion :         <ul> <li>Fiche d'inventaire</li> <li>Bon d'entrée</li> <li>Bon de sortie</li> <li>Bon de commande</li> <li>Bon de livraison</li> </ul> </li> <li>Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin</li> <li>Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement</li> </ul> |   |

#### MODULE : 11 S'initier à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 10 h

| N°   | Sous compétences professionnelles  | Activités professionnelles à couvrir / à exécuter   | Savoirs théoriques nécessaires   |   |
|------|--|---|--|---|
|      |  |   | Techniques / technologie   | Mathématique, Physique,<br>Chimie professionnelle, Autres |
| 10.1 | Identifier les éléments<br>composant un poste de<br>travail informatique et<br>assurer leurs connexion | <ul> <li>Déterminer la composition d'un poste de travail informatique</li> <li>Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique</li> <li>Déterminer l'interaction des différents éléments</li> <li>Installer et connecter les unités d'entrée</li> <li>Installer et connecter les unités de sortie</li> <li>Assurer la protection et la sécurité de l'installation</li> </ul> | <ul> <li>Notion de base de l'informatique et principales définitions</li> <li>Présentation des éléments composant le poste de travail informatique</li> <li>Directives et précautions de raccordements des différents éléments</li> </ul>                |   |
| 11.2 | Exploiter un<br>microordinateur<br>(Système d'exploitation<br>Windows)                                 | <ul> <li>Déterminer les éléments de l'interface Windows</li> <li>Utiliser correctement les principales fonctions</li> <li>Exploiter le système Windows</li> </ul>   | <ul> <li>Présenter l'environnement<br/>Windows</li> <li>Bureau et fenêtres : Poste de<br/>travail, corbeille, menu<br/>démarrer</li> <li>Les fichiers et les dossiers :<br/>Créer, Nommer, Rechercher,<br/>Copier, Déplacer et<br/>Supprimer.</li> </ul> |   |

|      | Sous compétences professionnelles   | Activités professionnelles à couvrir / à exécuter  | Savoirs théoriques nécessaires   |   |
|------|---|--|--|---|
| N°   |   |  | Techniques / technologie   | Mathématique, Physique,<br>Chimie professionnelle, Autres |
| 10.3 | Utiliser les fonctions de<br>base d'un logiciel de<br>traitement de textes. | <ul> <li>Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu</li> <li>Traiter le texte</li> <li>Dessiner un tableau</li> </ul>      | <ul> <li>Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire ;</li> <li>L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression ;</li> <li>Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et</li> </ul> |   |
|      |   |  | ajout).  |   |
| 10.4 | Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)                            | <ul> <li>Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu</li> <li>Créer des classeurs</li> <li>Elaborer des graphes</li> </ul> | <ul> <li>Définition d'un tableur</li> <li>Les classeurs : les feuilles<br/>de calcul et les cellules</li> <li>Insertion : lignes, colonnes,<br/>formules de calcul et fonction</li> </ul>  |   |
|      |   |  | <ul> <li>Représentation graphique :<br/>Histogramme, secteur,<br/>courbe,etc.</li> </ul>   |   |

#### MODULE : 11 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation

Théorie 16 h

Pratique 8 h

| N°   | Sous compétences<br>professionnelles                |  | Savoirs théoriques nécessaires   |  |
|------|---|--|--|--|
|      |   |  | Techniques / technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres |
| 11.1 | Elaborer un Curriculum<br>Vitae (C.V).              | <ul> <li>S'informer sur les avantages d'un C.V bien élaboré et de son utilisation.</li> <li>Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum Vitae (C.V).</li> <li>Décrire les composantes avec</li> </ul> | <ul> <li>Modèle de rédaction d'un curriculum Vitae.</li> <li>Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un C.V.</li> </ul> |  |
|      |   | précisions : identité, cursus et profil de<br>formation, expérience professionnelle,<br>qualités personnelles, etc.  |  |  |
| 11.2 | Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi. | <ul> <li>Identifier la structure d'une demande<br/>d'emploi (expéditeur, destinataire,<br/>l'objet, la date).</li> <li>Définir les éléments pertinents de la</li> </ul>                                      | <ul> <li>Modèle de rédaction de la demande d'emploi.</li> <li>Appliquer les techniques de communication.</li> </ul>                          |  |
|      |   | demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation âge, etc.  | communication.   |  |
|      |   | <ul> <li>Formuler et personnaliser la demande<br/>d'emploi par la volonté d'obtenir<br/>l'emploi, la disponibilité, la loyauté et<br/>l'engagement.</li> </ul>   |  |  |

|      | Sous compétences                                      | Activités professionnelles à couvrir / à  | Savoirs théoriqu   | es nécessaires   |
|------|---|---|--|--|
| N°   | professionnelles                                      | exécuter  | Techniques / technologie   | Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres |
| 11.3 | Préparer et réaliser un entretien d'embauche.         | Saisir l'importance de se préparer à un<br>entretien d'embauche.  | Appliquer des simulations.   |  |
|      |   | <ul> <li>Manifester son intérêt pour l'emploi et<br/>faire preuve de courtoisie au moment<br/>de l'entrevue.</li> </ul> |  |  |
|      |   | Distinguer les différents types<br>d'entrevue, en tenant compte de leurs<br>atouts.                                     |  |  |
| 1    |   | Rechercher des informations sur :   |  |  |
|      |   | <ul> <li>L'entreprise : sa place et son<br/>importance sur le marché, ses<br/>produits et ses perspectives.</li> </ul>  |  |  |
|      |   | <ul> <li>Le futur métier envisagé : ses<br/>exigences et les conditions de<br/>son exercice.</li> </ul>                 |  |  |
| 11.4 | Identifier les techniques<br>de recherche d'emploi et | <ul> <li>Identifier les structures du service<br/>public chargé de l'emploi.</li> </ul>                                 | <ul> <li>Présentation du service public<br/>chargé de l'emploi : localisation et</li> </ul>      |  |
|      | les démarches pour l'auto emploi.                     | Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi.   | missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.).  |  |
|      |   | <ul> <li>Rechercher les informations sur les<br/>entreprises et leurs besoins en main<br/>d'œuvre qualifiée.</li> </ul> | <ul> <li>Informations sur le tissu<br/>économique de la région et de la<br/>localité.</li> </ul> |  |
|      |   | Rechercher les informations sur le<br>dispositif d'aide à l'emploi mis en place   | <ul> <li>Présentation du dispositif d'aide à<br/>l'emploi mis en place par l'état :</li> </ul>   |  |
|      |   | par l'état.   | <ul> <li>DIPJ – ANSEJ – ANGEM etc.</li> </ul>  |  |

# 4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

# CHAMP D'ACTIVITE 2 CONDUITE DES ENGINS

#### MODULE : 6 Conduite des engins d'extraction de matériaux

Durée de formation 594 Heures

| N°  | Sous Compétences professionnelles à   |  |            | Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1) |   |   | Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2) |   |   |   |  |  |  |
|-----|---|--|------------|--|---|---|--|---|---|---|--|--|--|
|     | acquérir  |  | Entreprise | E.F.P.   | 1 | 2 | 3  | 4 | 5 | 6 |  |  |  |
| 6.1 | <ul> <li>opérations de déplacement des engins</li> <li>l'engin su</li> <li>Effectuer l'engin su</li> <li>Effectuer</li> </ul> | Effectuer les manœuvres de déplacement de<br>l'engin sur un quai               |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     |   | Effectuer les manœuvres de déplacement de<br>l'engin sur un fardier            |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     |   | Effectuer les manœuvres de déplacement de<br>l'engin sur une route de chantier |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
| 6.2 | Exécuter les travaux  | Préparer l'engin   |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     | d'excavation avec<br>une chargeuse  | Contrôler les accessoires  |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     | pelleteuse  | Effectuer les manœuvres de bases   |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     |   | Effectuer les travaux d'excavation   |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     |   | Effectuer l'installation d'objets  |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     |   | Désembourber l'engin   |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     |   | Remplir la fiche signalétique  |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
|     |   |  |            |  |   |   |  |   |   |   |  |  |  |

| N°  | Sous Compétences professionnelles à acquérir                        |   |            | Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1) |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
|-----|---|---|------------|--|---|---|---|---|---|---|--|--|--|
|     |   |   | Entreprise | E.F.P.   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |  |  |  |
| 6.3 | Effectuer les travaux<br>d'extraction avec<br>une pelle hydraulique | <ul> <li>Préparer l'engin</li> <li>Effectuer les manœuvres de bases</li> <li>Déterminer les accessoires selon le travail</li> <li>Exécuter les travaux</li> <li>Creuser la sous-fondation d'une infrastructure</li> <li>Construire les fossés</li> <li>Nettoyer les fossés</li> <li>Stationner et nettoyer l'engin</li> </ul> |            |  |   |   |   |   |   |   |  |  |  |
|     |   | Renseigner la fiche signalétique  |            |  |   |   |   |   |   |   |  |  |  |

## MODULE : 7 Conduite des engins de préparation des sols de terrassement et de nivellement

Durée de formation

620 Heures

| N°  | Sous Compétences professionnelles à   |  |            | Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1) |   |   | Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2) |   |   |   |  |  |  |
|-----|---|--|------------|---|---|---|--|---|---|---|--|--|--|
|     | acquérir  |  | Entreprise | E.F.P.  | 1 | 2 | 3  | 4 | 5 | 6 |  |  |  |
| 7.1 | Effectuer les travaux<br>de terrassement<br>avec le bouteur<br>(bulldozer)    | <ul> <li>Contrôler l'engin</li> <li>Démarrer l'engin</li> <li>Effectuer les travaux de préparation de sol : <ul> <li>Effectuer le débroussaillage</li> <li>Effectuer le Terrassement</li> <li>Réaliser les déblais et les remblais</li> <li>Effectuer les épandages</li> </ul> </li> <li>Stationner et nettoyer l'engin</li> <li>Renseigner la fiche signalétique</li> </ul> |            |   |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
| 7.2 | Effectuer les travaux<br>de nivellement avec<br>d'une niveleuse               | <ul> <li>Contrôler l'engin</li> <li>Démarrer l'engin</li> <li>Décaper, Creuser et nettoyer les routes et les ouvrages</li> <li>Stationner et nettoyer l'engin</li> <li>Renseigner la fiche signalétique</li> </ul>   |            |   |   |   |  |   |   |   |  |  |  |
| 7.3 | Effectuer les travaux<br>de roulage et de<br>compactage avec un<br>compacteur | <ul> <li>Contrôler l'engin</li> <li>Démarrer l'engin</li> <li>Effectuer les manœuvres de bases</li> <li>Effectuer les travaux de réparation de route</li> <li>Stationner le rouleau</li> <li>Renseigner la fiche signalétique</li> </ul>   |            |   |   |   |  |   |   |   |  |  |  |

## MODULE : 08 Assurer l'entretien des matériels et leurs équipements

Durée de formation

220 Heures

| N°  | Sous Compétences professionnelles à   | Activités professionnelles à exécuter   | Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1) |        |   | Appréciation de l'apprenti pa<br>maître d'apprentissage (2 |   |   |   |   |  |
|-----|---|---|---|--------|---|--|---|---|---|---|--|
|     | acquérir  | ·   | Entreprise  | E.F.P. | 1 | 2  | 3 | 4 | 5 | 6 |  |
| 8.1 | Effectuer l'entretien<br>Mécanique<br>périodique de l'engin                   | <ul> <li>Identifier l'entretien mécanique du moteur</li> <li>Graisser les articulations</li> <li>Effectuer l'entretien du système d'alimentation (gasoil)</li> <li>Effectuer l'entretien du système d'admission d'air et d'échappement</li> <li>Effectuer l'entretient du système de freinage</li> <li>Effectuer l'entretien du système de refroidissement</li> <li>Inspecter les principales composantes et les divers accessoires des engins</li> </ul> |   |        |   |  |   |   |   |   |  |
| 8.2 | Effectuer l'entretien<br>hydraulique<br>préventif et<br>périodique de l'engin | <ul> <li>Identifier les organes hydrauliques</li> <li>Contrôler le niveau d'huile de circuit hydraulique</li> <li>Effectuer les manœuvres d'essais</li> <li>Inspecter les principales composantes et les divers accessoires des engins</li> <li>Signaler les anomalies constatées</li> <li>Remplir le carnet d'entretien</li> </ul>   |   |        |   |  |   |   |   |   |  |

42

| N°  | Sous Compétences professionnelles à acquérir   | Activités professionnelles à exécuter   | Mise en œuvre du plan de formation |        |   | réciati<br>naître |   |   |   |   |
|-----|--|---|------------------------------------|--------|---|-------------------|---|---|---|---|
|     |  |   | Entreprise                         | E.F.P. | 1 | 2                 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 8.3 | Effectuer l'entretien<br>préventif et périodique<br>des systèmes<br>électriques de l'engin | <ul> <li>Identifier les composants électriques</li> <li>Vérifier les fusibles</li> <li>Vérifier la batterie</li> <li>Vérifier les phares et de l'avertisseur</li> <li>Vérifier les bougies de préchauffage</li> </ul> |                                    |        |   |                   |   |   |   |   |

43

# 1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

| Degrés | Signification  | Mentions              | Notes               |
|--------|--|-----------------------|---------------------|
| 1      | Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle   | excellent             | moins de<br>20 - 18 |
| 2      | Une performance correspondant très bien aux exigences  | très bien             | moins de<br>18 - 15 |
| 3      | Une performance correspondant entièrement bien aux exigences   | bien                  | moins de<br>15 - 12 |
| 4      | Une performance correspondant assez bien aux exigences   | assez bien<br>(moyen) | moins de<br>12 - 10 |
| 5      | Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court | insuffisant           | moins de<br>10 - 6  |
| 6      | Une performance qui ne correspond pas aux exigences.<br>Les connaissances de base sont si incomplètes que les<br>insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un<br>délai relativement court           | très<br>insuffisant   | moins de<br>6 - 0   |

# 2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

| Evaluation en ra            | Evaluation en rapport avec la grille de notation |                                      |                               |                               |                                    |  |  |  |  |  |  |  |
|-----------------------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--|--|--|--|--|--|--|
|                             | 1  | 2                                    | 3                             | 4                             | 5                                  | 6                                      |  |  |  |  |  |  |
| Indicateurs<br>Critères     | moins de<br>de 20 - 18                           | moins de<br>18 - 15                  | moins de<br>15 - 12           | moins de<br>12 - 10           | moins de<br>10 - 6                 | moins<br>de<br>6 - 0                   |  |  |  |  |  |  |
| Intérêt au<br>travail       | Intérêt<br>soutenu                               | Intérêt<br>appréciable               | Intérêt<br>moyen              | Intérêt<br>insuffisant        | Peu<br>d'intérêt                   | Sans<br>intérêt                        |  |  |  |  |  |  |
| Esprit<br>d'initiative      | Sans élevé<br>d'initiative                       | Initiative remarquée                 | Initiative ponctuelle         | Initiative<br>limitée         | Initiative<br>très limitée         | Sans initiative                        |  |  |  |  |  |  |
| Organisation et<br>hygiène  | Très bonne organisation et hygiène               | Organisé et soigneux                 | Ordre et<br>hygiène<br>moyens | Ordre et hygiène insuffisants | Peu<br>ordonné                     | Sans<br>ordre ni<br>hygiène            |  |  |  |  |  |  |
| Comportement et sociabilité | Exemplaire                                       | Correct                              | Acceptable                    | Insuffisant                   | Caractériel<br>et peu<br>ouvert    | Négligé<br>et<br>individuel            |  |  |  |  |  |  |
| Ponctualité et<br>assiduité | Très<br>ponctuel et<br>assidu                    | Retards et<br>absences<br>très rares | Retards et absences rares     | Retards et absences notables  | Retards et<br>absences<br>répétées | Retards<br>et<br>absences<br>fréquents |  |  |  |  |  |  |

# 5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

### 5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en œuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

#### 5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

#### 5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment forte dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

#### (1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de

rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3<sup>ème</sup> rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

#### (2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

#### (3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

# 5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

#### 5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

#### 5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

#### 5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

#### 5.4. Suivi et évaluation des compétences

#### 5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite ».* Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

#### 5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

#### 5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

#### (1) Organisation et épreuves de l'EFA:

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur

les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

#### (2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.